

## **Luc Ferry: «Sarah Halimi et le chichon de l'impunité»**

CHRONIQUE - Le message envoyé par le jugement de l'assassin de Sarah Halimi est terrifiant, il banalise l'antisémitisme. L'acte commis par l'assassin n'avait pourtant rien de «fou».

Comme l'a expliqué ici même, calmement mais arguments forts à l'appui, le grand rabbin de France, Haïm Korsia, notre justice ne s'est pas honorée en couvrant d'un voile d'innocence le meurtre atroce et clairement antisémite de Sarah Halimi. Dans ce jugement, trois fautes lourdes ont été commises: d'abord en tenant les avis des psychiatres pour «scientifiques», ce qui est une plaisanterie: la psychiatrie, comme la philosophie, est tout sauf une science, les biais idéologiques y sont omniprésents, à preuve le fait que sur les trois rapports, l'un concluait à une simple «altération du discernement» du meurtrier, tandis que les deux autres parlaient d'«abolition», ce qui plaidait pour l'impossibilité de le juger.

Ensuite, le fait que la prétendue «bouffée délirante» ait été due à une consommation de stupéfiant dont l'assassin était coutumier aurait dû constituer, non pas une excuse, mais une circonstance aggravante, comme c'est le cas pour les accidents de la route. Enfin, l'acte commis par l'assassin n'avait rien de «fou». Il était au contraire d'une parfaite cohérence avec les versets qu'il lisait et les invocations religieuses qu'il hurlait en défenestrant sa victime.

Comme l'a dit à juste titre maître Goldnadel, «l'assassin présentait le profil classique des criminels islamistes ordinaires», au fond le même que celui du meurtrier de Samuel Paty, le chichon n'ayant fait que porter à son point d'incandescence une haine des Juifs omniprésente dans le fondamentalisme islamiste. Il y a quatre ans déjà, une Une de L'Express consacrée aux nouveaux visages de l'antisémitisme titrait tout simplement: «Dans les quartiers, les Juifs sont la cible de l'islam radical», comme si cette vérité allait désormais de soi.

Ces analyses furent largement confirmées par une étude de la Fondation pour l'innovation politique. Intitulée «Violence antisémite en Europe 2005-2015» et publiée en septembre 2017, elle portait sur sept pays (Allemagne, Danemark, France, Royaume-Uni, Norvège, Suède et Russie).

### **Le message envoyé par ce jugement est terrifiant. Il banalise l'antisémitisme**

Réalisée par un jeune chercheur suédois, elle concluait que «parmi ces pays, c'est en France que l'exposition des Juifs à la violence antisémite semble la plus forte. Concernant les auteurs des actes antisémites violents, les données disponibles montrent en Europe de l'Ouest la prédominance de personnes de culture musulmane et la quasi-disparition de l'extrême droite, à l'exception de la Russie où, par ailleurs, l'antisémitisme violent semble beaucoup moins répandu que dans les autres pays considérés». Fallait-il dans ces conditions, comme l'ont fait les juges, «comprendre la haine», expliquer par la drogue seule le geste du salaud qui torture et tue une vieille dame parce qu'elle appartient à la «nation des ennemis» et incarne le «diable»?

Ce qui est certain à tout le moins, c'est que le message envoyé par ce jugement est terrifiant. Non seulement il banalise l'antisémitisme de manière immonde, mais à l'avenir, il suffira à ceux qui veulent régler son compte à un voisin de prendre au préalable le soin de fumer un joint pour avoir de bonnes chances de s'en tirer indemnes. À vomir...

**Post-scriptum** qui n'a rien à voir. On me demande souvent pourquoi je m'évertue à dire «la» Covid et non pas «le», comme tout le monde (ou presque). La raison en est simple: «Covid-19» ne désigne en aucun cas le virus, mais la maladie qu'il cause. Certains objectent qu'on dit «un» cancer ou «un» ulcère, mais «Covid-19» est un acronyme anglais formé à partir de la contraction des mots «coronavirus» et «disease» (maladie), affublés d'un «-19» en raison de l'année de sa découverte.

Or, comme l'Académie française le précise à juste titre, «les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation. On dit ainsi la SNCF (Société nationale des chemins de fer) parce que le noyau de ce groupe, “société”, est un nom féminin, mais le CIO (Comité international olympique), parce que le noyau, “comité”, est un nom masculin. Quand ce syntagme est composé de mots étrangers, le même principe s'applique. On distingue ainsi le FBI, Federal Bureau of Investigation, “Bureau fédéral d'enquête”, de la CIA, Central Intelligence Agency, “Agence centrale de renseignement”, puisque dans un cas on traduit le mot noyau par un nom masculin, “bureau”, et dans l'autre, par un nom féminin, “agence”». L'Office québécois de la langue française, pourtant peu suspect d'avaliser les anglicismes, a désormais suivi cette injonction évidente, moi aussi.